



FOURRAGES P.2
Quelques solutions locales pour économiser la paille litière



GRANDES CULTURES P.4
- Conserver ses céréales à la ferme : pas toujours simple !
- Optimiser l'usage des engrais de ferme pour la fertilisation des céréales en agriculture biologique
- Résultats essais variétaux blé tendre 2018



VITICULTURE P.8
Les engrais verts, du semis à la destruction : Les principaux matériels





Quelques solutions locales pour économiser la paille litière

Avec la diminution de la ressource en paille, très marquée cette année 2018, les prix flambent et l'approvisionnement des élevages se complique. Il existe des solutions alternatives à court terme pour limiter votre consommation de paille. L'essentiel de ces solutions sont issues de l'article « En bâtiments, substituer la paille par d'autres matériaux de litière » du 26/05/2011 de l'Institut de l'Élevage.

QUE TROUVE-T-ON SUR LE MARCHÉ EN SUBSTITUTION À LA PAILLE ?

En préambule, quel que soit le matériau de substitution trouvé, il doit être le plus sec possible et ne pas être moisi.

Plaquettes de bois déchiqueté

L'idéal est de produire vos propres plaquettes de bois, mais il faut 4 mois de stockage minimum pour obtenir une plaquette bien sèche.

Le prix des plaquettes de bois achetées auprès des GIE d'agriculteurs ou des scieries locales oscillent de 15 à 18 €/mètre cube apparent (MAP), prix départ chargé, sachant qu'il faut 4 m³ de plaquettes pour remplacer 1 tonne de paille, cela équivaut à 1 tonne de paille à 72 €/tonne, prix départ.

Ne craignez pas les plaquettes de résineux, qui sont acides en l'état (pH de 5.7), mais qui remontent à un pH de 8.10 une fois en litière compostée (source : lycée de Montluçon Larequille, Allier)

Cannes de maïs

Elles sont souvent trop humides pour absorber efficacement les liquides. Le broyage est par ailleurs indispensable pour constituer une litière.⁴

Paille de riz ou de miscanthus :

Ce sont des produits équivalents à une paille de blé, voire supérieurs pour le miscanthus si la récolte s'est faite dans de bonnes conditions. Mais la ressource de ces deux substitués est très limitée.

Toujours en local, nous vous conseillons également (non évalué par l'Institut de l'Élevage) :

L'utilisation de carbonate ou de calcaire broyé finement :

Leurs prix sont de 25 €/tonne livré pour le calcaire broyé et de 50 €/tonne pour le carbonate. Dans l'article « Dolomie et litière » de réussir Bovin Viande du 15/09/2015, l'épandage de 12 cm de dolomie sur le premier lit de paille permettait d'économiser deux tiers de paille le premier mois. Si on retient la norme minimum de 6 m²/vache x de 12 cm d'épaisseur on obtient 0.7 m³ de calcaire broyé /

Copeaux sur aire d'exercice Sylvain CAUMON à Leynhac





vache x densité de 1.25 = 1 tonne de calcaire par vache. Par ailleurs cet épandage de calcaire se retrouvera dans votre fumier et participera à remonter le pH de vos sols. En bibliographie, on retrouve également l'épandage de calcaire sous le premier lit de paille. L'avantage de l'épandre en sous couche est de vous donner un repère visuel au moment du curage, ce qui évite de creuser la terre battue.

Et pourquoi pas les 2 couches : plaquettes + calcaire ?

Si vous disposez des ressources en plaquettes de bois déchiqueté, vous pouvez réaliser un millefeuille efficace pour pomper les jus, qui enrichira votre fumier avec des ressources locales bon marché.

ADAPTER VOS PRATIQUES D'ÉLEVAGE

L'objectif est de réduire la quantité de déjections sur le couchage tant sur une litière accumulée que sur des seuils de logettes :

- Augmenter la fréquence de raclage des couloirs pour limiter la souillure de la litière par les pieds des animaux

- Entretenir quotidiennement l'arrière de la logette

- Favoriser une bonne répartition des animaux (et donc des déjections) grâce à une bonne répartition du matériau de litière (intervention manuelle souvent nécessaire à un paillage mécanique) mais aussi grâce à une bonne ventilation du bâtiment (élimination de l'humidité), sans courant d'air (pour éviter les regroupements d'animaux).

- Limiter la durée d'accès au couchage en bloquant les animaux plus longtemps au cornadis et en permettant l'accès à une parcelle d'hivernage en périodes climatiques favorables.

En conclusion : il existe des solutions locales et des adaptations de pratiques qui devraient vous permettre d'amortir en partie la flambée des cours de la paille litière. Ces solutions d'urgence, doivent amener une réflexion plus globale sur la dépendance de votre exploitation à cet achat annuel de paille. On peut citer l'aménagement des aires paillées avec plus de surfaces en dur (raclage voire logettes), l'introduction ou le développement de céréales à paille (triticale, seigle, épeautre et blé) et l'ajustement des effectifs animaux.

Vincent Vigier, chambre d'agriculture du Cantal et référent technique régional



Chargement calcaire broyé avant épandage sur litière



Stockage plaquettes de bois chez Benoit ESPEYSSE



Conserver ses céréales à la ferme : pas toujours simple !

Quelques conseils en vue d'éviter charançons et autres indésirables dans vos silos

Témoignage de Anthony Paulet, GAEC Paulet-Moranne (Puy-de-Dôme), et retour sur l'atelier Tech&Bio « Tri et stockage à la ferme » qui s'est tenu en juin dernier dans l'Isère.

DE BONNES CONDITIONS DE RÉCOLTE

Récolter à maturité avec un bon réglage de la moissonneuse (et son nettoyage après une parcelle sale) est le point de départ nécessaire. Il faut proscrire une humidité supérieure à 15% à la récolte pour céréales et protéagineux. Des grains stockés trop humides engendrent des problèmes d'échauffement, de prise en masse et de développement de moisissures génératrices de mycotoxines.



Anthony Paulet et Pierre Massot dans une parcelle de blé

Anthony Paulet : « On privilégie un réglage qui fait une récolte propre même si ça brise davantage les grains, cela ne pose pas problème pour l'alimentation des animaux . Mais pour nous ce qui compte avant tout c'est de ne pas récolter un grain trop humide. On utilise un testeur d'humidité à la récolte (un petit kit qui n'est pas un gadget) : en-dessus de 12 à 13 % d'humidité on diffère la récolte. »

UNE PRÉPARATION DES ZONES DE STOCKAGE ET SILOS À GRAINS EN AMONT

Au préalable, les vis et les cellules sont vidées, balayées et passées à l'aspirateur. L'extérieur est également nettoyé. Les bétons lisses sont préférables aux parois en bois. La terre de diatomée peut être pulvérisée sur les parois de stockage si possible 1 mois avant récolte.

Anthony Paulet : « Il y a 3 ans on a eu des problèmes de conservation avec charançons et moisissures et on a eu des soucis cellules et pieds sur les laitières. Depuis on prend vraiment nos précautions. D'abord on nettoie les cellules, les vis à grain, tout le système de ventilation qu'on démonte, le mélangeur... on aspire et on passe l'intérieur des cellules à la flamme du brûleur à cochon... quand on peut le faire ! cette année on ne le fait pas car il reste du grain dans les cellules.

Ensuite on applique la terre de diatomée (Silicosec®) dans la cellule et à la récolte on l'incorpore au grain aux doses préconisées. On le fait manuellement en bout de vis, depuis le haut de la cellule quand le grain coule. »

LE TRI DU GRAIN AVANT STOCKAGE

Afin de limiter les graines d'adventices, notamment immatures, qui pourraient apporter de l'humidité, il est fortement conseillé de trier les grains avant stockage.

Pré-nettoyer le grain avec un nettoyeur à turbine (aspiration d'air) pour éliminer poussières et impuretés légères. Puis trier et nettoyer le grain avec une table densimétrique ou un trieur séparateur à grille cylindrique pour éliminer grains cassés, impuretés diverses et graines étrangères.

LE REFROIDISSEMENT DU GRAIN EN 3 PALIERS

1- Ventiler dès la récolte, même par temps de pluie : l'objectif étant de ramener le grain dans la masse à 20-22 °C le plus rapidement possible. Ventiler jusqu'à ce que la couche supérieure du grain (à 50 cm) soit refroidie.

Ventiler quand l'écart de température entre l'air extérieur et le grain est compris entre 7 et 10 °C. Au-dessus il y a des risques de condensation, en-dessous l'efficacité est limitée.

2- En automne, quand les nuits sont plus froides, ventiler à nouveau pour faire descendre la température du tas en dessous de 12 °C.

3- En hiver en période de gel, ventiler à nouveau jusqu'à 5°C et moins dans le tas.

On contrôle les températures avec une sonde thermométrique (type sonde à fourrage) à positionner en haut du tas de grains.

Anthony Paulet : « Dès la récolte, on ventile jour et nuit pendant quelques jours et on recommence en hiver dès que la température passe en dessous de 0°C. »

Pour être tranquille, une autre solution consiste à conserver le grain en boudin : c'est l'inertage. La conservation est anaérobie et le grain stabilisé sous atmosphère de gaz carbonique après consommation d'oxygène résiduel à la mise en boudin. Dans ce cas, on peut récolter humide.

Pierre Massot et Marie Claire Pailleux





LA TERRE DE DIATOMÉE : QUÉSAKO ?



Ce sont des dépôts fossiles de squelettes de diatomées ou micro-algues. Elle est utilisée ici pour ses propriétés insecticides par effet mécanique : obstruction des orifices respiratoires et abrasion des voies digestives pour l'insecte qui se déplace dans le produit.

Attention son utilisation n'est pas sans risque pour la santé humaine : Il est important de prendre les précautions d'emploi adéquates. Pour protéger l'opérateur et le travailleur s'il doit intervenir dans le local d'application, porter des gants, une combinaison de travail ainsi qu'une protection oculaire et respiratoire (masque de type FFP2 conforme à la norme EN 149) . Le certi-phyto est nécessaire pour s'en procurer.

Pour plus d'informations :

https://www.arvalis-infos.fr/file/galleryelement/pj/61/b5/e2/ac/stockage_n5_novembre_671383004444985001.pdf

Résultats Essais variétaux blé tendre 2018 réalisés dans l'Ain (Villeneuve) par l'ADABio

Variété		Impact maladie	Rendement (q/ha)	Hum. (%)	PS	Protéines
EMILIO	Barbu	Modéré	54.2	12	77.7	11.4
UBICUS	Barbu	Assez faible	53.3	11.9	74	11.4
ATTLASS	Non barbu	Assez faible	52.5	11.8	72.9	10.2
METROPOLIS	Barbu	Modéré	49.9	12.5	75.7	11.6
ADESSO	Barbu	Modéré	49.0	12.0	78.3	11.4
TOGANO	Barbu	Modéré	47.3	11.7	74.4	12.2
EDELMANN	Barbu	Assez faible	44.7	11.7	77.0	12.2
EHOGOLD	Barbu	Modéré	43.0	12.1	78.8	11.9
MELANGE		Assez faible	48.1	12.2	76.6	11.3

Assez peu d'écart de rendement entre les différentes variétés testées, ce que l'on retrouve généralement les années où l'impact maladie est relativement modéré.

EMILIO et UBICUS tirent leur épingle du jeu avec un bon compromis rendement / Protéines (+ un bon PS pour Emilio). Confirmation de ce que nous avons déjà pu mettre en évidence les précédentes années pour la variété ATTLASS, qui décroche vraiment en valeur protéique par rapport aux autres variétés testées, malgré un rendement satisfaisant.

Les variétés les mieux placées en protéines (TOGANO, EDELMANN et EHOGOLD) obtiennent logiquement les rendements les moins élevés.

David Stephany, ADABio



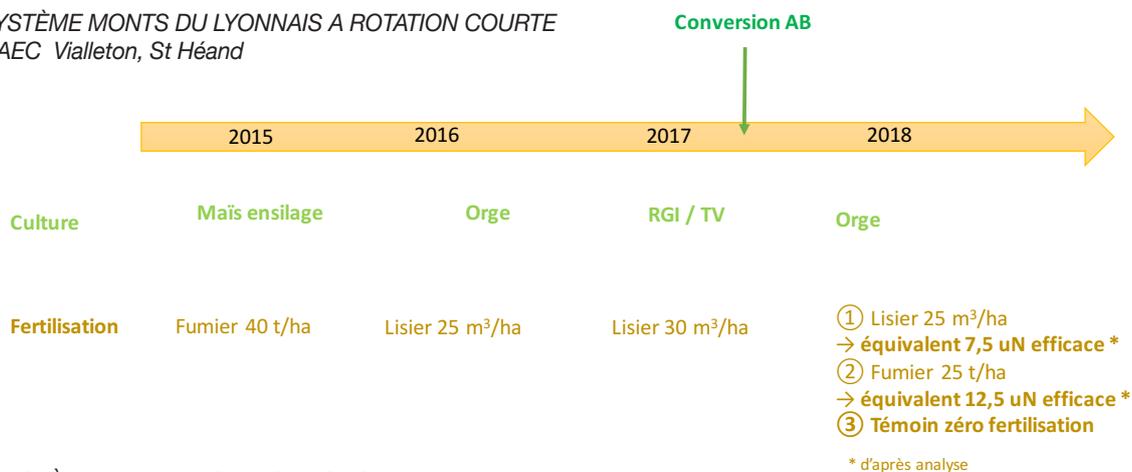
Optimiser l'usage des engrais de ferme pour la fertilisation des céréales en agriculture biologique

En agriculture conventionnelle, l'apport d'engrais de synthèse permet de répondre au plus près aux besoins de la céréale. En agriculture biologique, le raisonnement doit être différent suivant le type d'effluents organiques utilisé : l'effet engrais minéral sera par exemple plus important pour un lisier que pour un fumier, et surtout un compost. Afin de préciser les conséquences concrètes de ce constat, la Chambre d'Agriculture de la Loire en collaboration avec les comités de développement des Monts du Lyonnais et des Monts du Pilat a suivi 2 essais de fertilisation organique de céréales sur une exploitation de chaque secteur. L'objectif de ces essais était d'évaluer l'influence de la fertilisation organique (type de produit, dose, période...) sur les rendements de céréales, en l'occurrence de l'orge.

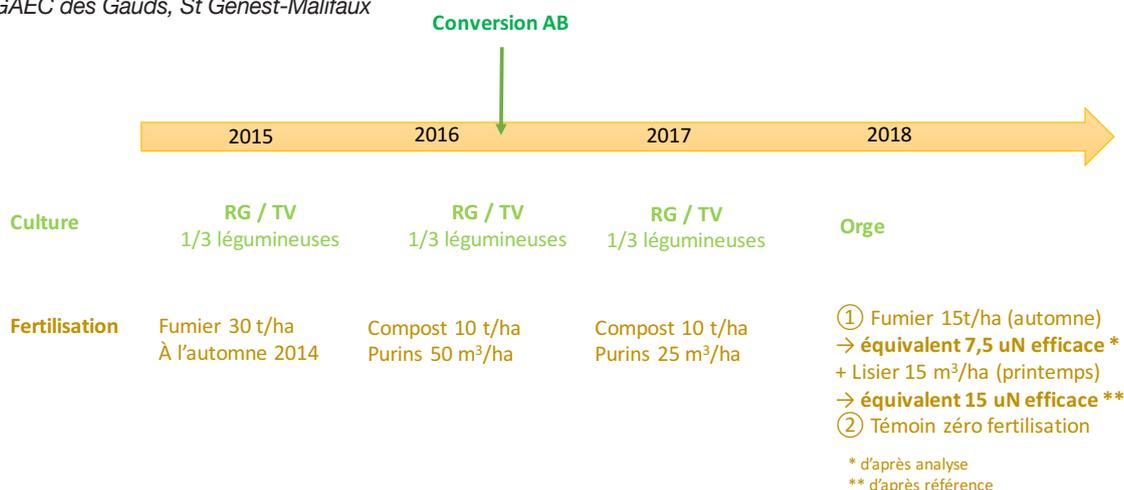
1. Deux systèmes de production différents en AB : un système avec une rotation courte dans les Monts du Lyonnais et un système avec une rotation longue dans le Pilat

	Monts du Lyonnais GAEC Vialleton (St Héand)	Pilat GAEC des Gauds (S Genest Malifaux)
SAU (ha)	95	100
Cheptel	55 VL	55 à 60 VL
Production laitière	372 000	450 000

SYSTÈME MONTS DU LYONNAIS A ROTATION COURTE GAEC Vialleton, St Héand



SYSTÈME PILAT A ROTATION LONGUE GAEC des Gauds, St Genest-Malifaux





2. Des reliquats contrastés liés à des situations pédoclimatiques différentes

Azote total (NH ₄ + NO ₃)	Parcelle témoin 0 fertilisation	Parcelle Lisier	Parcelle Fumier
Monts Lyonnais : Sol sableux sur gore	36	37	40
Pilat : Sol sablo-argileux à tendance hydromorphe	71	131 parcelle (fumier + lisier)	

Le sol des Monts du Lyonnais a une réserve utile en eau inférieure à celle du sol du Pilat, entraînant un lessivage de l'azote certainement plus important. Le caractère hydromorphe du sol du Pilat limite vraisemblablement la minéralisation de l'azote, limitant la forme nitrate potentiellement lessivable pendant l'hiver. Au vu des résultats, il semble qu'une partie du fumier apporté à l'automne dans le Pilat reste disponible dans le sol à la sortie de l'hiver, ce qui n'est pas le cas dans les Monts du Lyonnais. Dans le Pilat, l'épandage de matière organique a donc eu un réel impact sur la teneur en azote du sol : en effet, les reliquats sont importants et permettent de couvrir une bonne partie des besoins de l'orge (respectivement 56 % dans la modalité 0 fertilisation et 100 % dans l'autre modalité).

3. Des rendements très variables liés à des précédents culturels différents

Rendement (q/ha)	Parcelle témoin 0 fertilisation	Parcelle Lisier	Parcelle Fumier	Rendement moyen avant passage en AB
Monts du Lyonnais	28,6	39,3	37,1	55 à 60
Pilat	47,9	50,2 Parcelle (fumier + lisier)		60

Malgré des reliquats azotés équivalents quelle que soit la modalité, l'apport d'engrais de ferme à l'automne dans les Monts du Lyonnais a eu une influence significative sur les rendements (environ 10 quintaux/ha de plus que sans apport). Par contre, on n'observe pas de différences notables de rendement entre l'apport de fumier et celui de lisier (2 quintaux / Ha de plus pour le lisier).

Dans le Pilat, l'apport d'engrais de ferme à l'automne et au printemps n'a pas eu d'impact significatif sur les rendements (2 qt d'écart entre les deux modalités).

Une fertilisation azotée efficace dans le système à rotation courte, mais un impact nul dans le système à rotation longue :

La différence de rendement observée dans chacun des systèmes est certainement liée aux pratiques précédentes. En effet en conventionnel, le système Pilat avait déjà une rotation longue avec des légumineuses et des apports réguliers d'engrais de ferme dont du compost (effet à long terme). Dans les Monts du Lyonnais, la rotation était plutôt courte avec des cultures demandeuses en azote, et des apports d'engrais de ferme avec un effet long terme limité (lisier).

En effet, les fournitures par le sol (reliquats, retournement de prairie, minéralisation de l'humus) peuvent être suffisantes pour subvenir aux besoins de l'orge implantée derrière une prairie avec légumineuse (cas du Pilat). A contrario, ces fournitures risquent d'être insuffisantes dans des rotations courtes et devront être compensé par un apport de matière organique (cas des Monts du Lyonnais).

Raisonner ses apports d'engrais de ferme est donc indispensable pour une gestion optimisée de la fertilisation et la maîtrise du coût de revient des cultures.

Enfin, cette expérimentation est appelée à se poursuivre afin de la compléter par d'autres modalités (apport de lisier de printemps...) et d'affiner les conclusions sur la fertilisation des céréales en agriculture biologique.

François DEBROSSE
Service Agronomie Environnement
Chambre d'Agriculture de la Loire



Les engrais verts, du semis à la destruction : Les principaux matériels



Les engrais verts sont une technique utilisée depuis de nombreuses années en maraîchage et grandes cultures, mais ce n'est que depuis les années 2000 que l'on commence à s'y intéresser en viticulture. Jusqu'alors peu répandue, cette pratique commence à prendre son essor ces dernières années dans le contexte de réduction des intrants et de gestion de la fertilité des sols.

Afin de mettre en place ces engrais verts et de les détruire par la suite, il existe plusieurs méthodes, plusieurs stratégies, et des matériels différents pour les réaliser.

Dans ce cadre des démonstrations ont été organisées en Région Auvergne Rhône Alpes en avril dernier dans le Diois à Saillans et en Crozes Hermitage à la Roche de Glun.

Environ 70 agriculteurs ont répondu présents sur ces deux journées.

D'autres journées ont suivi sur la thématique du travail du sol en Savoie et Sud Drôme.

LES MATÉRIELS PRÉSENTÉS

Vous trouverez dans cet article une partie des caractéristiques des matériels présents sur la journée qui s'est déroulée à la Roche de Glun.

Broyeur combi Agrimaster



(Crédit Photo : Journal l'agriculture Drômoise)

Le broyeur présenté fait une largeur de 2 m, il est équipé d'un rouleau à l'arrière et d'un disque latéral intercep, le déport est hydraulique.

Il est équipé de barres qui permettent le ramassage des bois de taille en même temps que le broyage.

Le disque latéral mesure 80 cm de diamètre en vigne, c'est la plus petite dimension existante pour l'instant. Il est possible de remplacer les lames par plusieurs fils.

Son prix varie de 3 000 à 6 000 Euros en fonction des modèles

Contact : Les 2 Lacs

Alain Lac : alain.lac3@wanadoo.fr - tél : 06 80 63 90 00

Le plus : intérêt du double travail inter-rang et rang

Roll N Sem



(Photo : Amandine Fauriat, CA07)

Ce matériel a pour objectif de contrôler l'enherbement, son efficacité dépend du stade du couvert. Le rouleau est composé de plusieurs disques de fonte de diamètre précis, chaque disque est indépendant ce qui permet de pouvoir pincer le couvert même sur un sol très irrégulier (présence de cailloux) ou comme lors de cette démonstration sur sol présentant des galets roulés. L'outil permet le contrôle du couvert mais ne le supprime pas, la plante est pincée et cela forme un mulch végétal qui perdure durant la saison et permet de limiter la pousse des adventices. Le prix du modèle présenté est de 400 Euros.

Le modèle existe en 3 dimensions : 1m, 2 m pour la viticulture et 3,30 m pour l'arboriculture.

Contact : Etablissement Bellier tél : 04 75 83 29 64

Roland Piallat - liodis@orange.fr - tél : 07 87 90 93 72

Le plus : adapté aux sols irréguliers, notamment aux sols qui contiennent des cailloux





Disques lourds Cultibio



(Photo : Amandine Fauriat, CA07)

Le travail de ce matériel ressemble à ce que l'on peut obtenir avec un rouleau. Il est équipé d'un relevage hydraulique qui facilite le passage dans les tournières en fin de rangée. Une première rangée de disques est suivie d'une rangée de contre-disques qui sert de gouvernail et qui permet également de stopper les projections. Chaque disque est indépendant et il existe plusieurs modèles, celui présenté ici pèse 800 kg. Il est possible de rajouter des ailettes combinées avec des bras pour travailler sous le rang. Les tarifs vont de 7 500 à 10 000 Euros (50 Euros pour un disque). La durée de vie de l'outil dépend de la texture du sol (plus abrasif si présence de silice) et de la fréquence d'utilisation. Ces disques lourds peuvent permettre également la destruction de l'enherbement permanent. Le plus de l'outil est qu'il est capable de fonctionner en dévers.

Contact : RN7 Agri, Brice Morandi - morandibrice@aol.com
tél : 04 75 03 30 37

Le plus : travail en dévers, possibilité de travailler le rang, utile aussi sur couvert permanent

Rouleau auto-construit par Antoine Martin et Mickaël Romain.



(Photo : Amandine Fauriat, CA07)

Ce matériel a été construit sur un week-end par deux jeunes de la région, l'un maraîcher et l'autre salarié viticole. Les lames sont des couteaux d'ensileuse usagés, le rouleau est un rouleau de récupération qui ne servait plus sur la ferme. Des masses sont installées sur le dessus pour appuyer plus fortement sur le couvert. Antoine nous indique que la féverole peut se coincer, et qu'au départ le rouleau a été conçu pour couper et le résultat est plutôt un roulage du couvert. Le temps consacré à la réalisation est de deux jours.

Tarif : 2 triangles à 50 euros l'un (pour l'attelage), les lames pour 2 bouteilles de vin, un rouleau de récupération

Contact : Antoine Martin - martin.antoine92@gmail.com
Tél : 06 17 03 43 92

Le plus : travail réalisé satisfaisant, auto-construction avec matériels de récupération, économie, très bon rapport qualité/prix

Roll Krop Actisol



(Photo : Amandine Fauriat, CA07)

L'outil est présenté avec un disque émotteur à l'avant qui permet de bien séparer la partie enherbée de la partie située sous l'inter-rang. A l'arrière il est composé de plusieurs rouleaux, le premier en V est le plus agressif et réalise un ripage, le second peut se régler pour être plus ou moins agressif. L'objectif du travail est de casser le couvert végétal en un ou deux passages, afin de laisser un paillage au sol. Il est important pour obtenir de bons résultats que le passage ait lieu lorsque la plante est au stade épiaison. Il est possible de réaliser deux passages croisés en 15 jours en fonction de la hauteur du mélange pour les parcelles en coteaux sur lesquelles il y a une tendance à glisser.

Tarif : de 900 à 6 000 Euros

Contact : Actisol, Luc Delorme - actisol.luc@free.fr - tél : 06 87 19 90 49

Le plus : bon résultat de roulage, dosage de l'agressivité, séparation nette du rang et de l'inter-rang par les étoiles

Ecosean Gerber H et M



(Photo : Amandine Fauriat, CA07)

Ce semoir est composé de disques gaufrés de grande dimension situés à l'avant. Ces disques créent une micro ondulation qui permet d'affiner la terre pour mettre la graine face à de bonnes conditions de germination. Ils sont suivis de plusieurs dents, socs semeurs en T inversé qui permettent d'ouvrir le sillon pour déposer les graines. Les roues en caoutchouc montées sur ressorts, situées à l'arrière du semoir appuient le sol. Le semoir



est semi-automatique, la petite roue verte permet dès que l'on pose l'outil de démarrer seul la distribution du semis.

Tarif : le modèle présenté est à 9 200 Euros

Contact : Gerber Het M info@rolofaca.fr - tél : 06 72 07 08 50

Le plus : semoir semi- automatique

Semoir traction animale Thierry Bret



(Photo : Amandine Fauriat, CA07)

Ce semoir est anglais, le système de base est néozélandais, il a été réalisé au départ pour pouvoir implanter de nouvelles graines dans une prairie existante. A l'avant des disques permettent de scarifier le sol lorsque qu'il y a des pierres. Ensuite viennent de petits socs avec des ailettes qui forment un T inversé au bout des dents, les graines tombent et se retrouvent dans une chambre humide. Les dents qui vibrent créent de la terre fine. Les graines vont donc se retrouver dans une sorte de mini serre propice à leur germination. A l'arrière on trouve des chaînes qui recouvrent le semis. La trémie est équipée d'un système de mousses qui entraînent les graines, c'est la vitesse de rotation de l'axe qui détermine le débit. Le fond plat de la cuve combiné aux mousses permet de ne pas trier les graines lors de l'utilisation de mélanges.

Tarif : 8 000 Euros sans les disques, 9 000 Euros avec, existe en 3 dimensions (1, 10 m, 1, 30 m, 1, 50 m)

Contact : George Simon
george@simtech-aitchison.com - tél : 06 31 32 13 78

Le plus : système en mousse qui permettent de semer facilement des mélanges sans trier

Semoir Auto construit – Atelier Paysan



(Photo : Amandine Fauriat, CA07)

Ce semoir fait 1, 40 m de large, il a été construit en 1 semaine los d'une formation avec l'atelier paysan par une dizaine d'agriculteurs. Il est monté sur un triangle d'attelage et équipé de DPA (débit proportionnel à l'avancement). Comme les autres semoirs les dents se terminent par des socs en T inversé et à l'arrière les roues referment et appuient le sol sur les graines. L'agriculteur l'a utilisé en octobre pour semer de la féverole dans du sorgho qui avait été roulé au préalable, dans ce cas-là l'opération avait été compliquée. Maintenant les dents et les disques sont plus fins. Pour l'améliorer il serait possible de rajouter des chaînes à l'arrière.

Tarif : 4 000 Euros

Contact : Atelier Paysan Joseph Templier j.templier@atelierpaysan.org
tél : 06 45 68 34 14

Semoir Aurensan



(Photo : Amandine Fauriat, CA07)

Ce semoir mécanique a été créé par un agriculteur par le passé entrepreneur agricole. Il est monté sur un double parallélogramme muni de disques poussés, grâce à leurs deux angles d'attaques ils peuvent pénétrer dans tout type de sols, l'outil bien que pesant 700 kg ne représente que 85 kg au sol. Les disques inclinés ouvrent les sillons, placés contre, les sabots déposent les graines dans le sol. Ensuite, à l'arrière, des roues en caoutchouc inclinées réglables referment les sillons et les réappuient.

Tarif : 12 000 Euros

Contact : Alain Aurensan - alain.aurensan@orange.fr
tél : 06 81 47 74 73

Le plus : pas de tassement

Amandine Fauriat, Chambre d'agriculture de l'Ardèche et référente technique régionale viticulture bio des chambres d'agriculture

Evolution dans les demandes de dérogations pour l'achat de semences bio

Le GNIS, qui gère le site www.semences-biologiques.org, outil officiel de gestion des disponibilités en semences biologiques, vient de préciser que le dépôt d'une demande de dérogation pour l'achat de semences conventionnelles (non traitées après récolte) avant semis est désormais suffisant : il n'est plus nécessaire d'attendre la réponse à la demande de dérogation pour effectuer le semis. C'est lors du contrôle annuel que l'organisme certificateur validera toutes les demandes de dérogations (sauf bien entendu pour les espèces hors dérogation...).

Cette précision nous a été donnée suite au fait que certains agriculteurs ont constaté des délais parfois de plusieurs semaines – et donc pénalisantes dans le calendrier du travail pour les producteurs – entre le dépôt de la demande et la réponse.

Certiphyto : quand et comment le renouveler ?

Le Certiphyto est nécessaire aussi pour les producteurs bio - qui l'ont d'ailleurs déjà pour la plupart – car ce certificat permet, pour mémoire, d'acheter et d'utiliser des produits phytosanitaires à usage professionnel. Mais ce document a une durée de validité limitée et il doit être renouvelé selon une procédure précise. Cette durée est indiquée sur votre certificat, sachant que lorsqu'il a été obtenu avant le 30 septembre 2016, sa durée de validité est de 10 ans, et que depuis le 1er octobre 2016, celle-ci est passée à 5 ans.

Quand dois-je le renouveler ?

Il faut le renouveler au moins 3 mois avant sa date d'échéance, ce qui signifie concrètement que vous devez vous en préoccuper 6 mois avant la date d'échéance (= date limite de validité). Attention à ne pas dépasser la date limite de validité sous peine de devoir repasser un Certiphyto complet au lieu du simple renouvellement, qui est plus simple.

Comment le renouveler ?

4 possibilités :

- une formation de 1 jour sans évaluation, à suivre entre 6 et 3 mois avant l'échéance du premier certificat,
- un test seul, à passer entre 6 et 3 mois avant l'échéance de mon premier certificat,
- sur diplôme ou titre de moins de 5 ans.
- Suivre une formation « labellisée Ecophyto » financée par Vivéa (minimum 14h) + module de formation à distance sur Internet (environ 2h). Contactez la chambre d'agriculture ou autre centre de formation pour savoir quelles formations sont labellisées Ecophyto.

Renseignements et inscription : Contactez votre chambre d'agriculture départementale.

Parution de la 5e édition du guide Plantes à parfum, aromatiques et médicinales

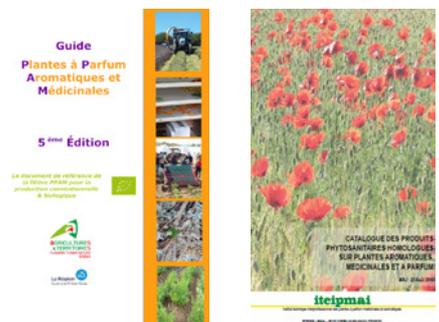
Entièrement actualisé, ce guide d'environ 300 pages est le fruit d'un travail collectif entre les structures de la filière, coordonné par la Chambre d'Agriculture de la Drôme. Cela en fait le guide de référence pour la filière PPAM.

Destiné aux professionnels de la filière, producteurs, futurs producteurs, entreprises et techniciens de la France entière, ce guide rassemble sur un support facile d'utilisation une multitude d'informations :

- la présentation des organismes de la filière,
- les démarches pour s'installer ou se diversifier en PPAM,
- les actualités techniques et réglementaires
- des témoignages d'acheteurs, de groupements de producteurs et de pépiniéristes
- les derniers résultats d'expérimentations
- des fiches techniques de culture
- un annuaire de contacts.

La région Auvergne Rhône-Alpes finance l'envoi gratuit d'un exemplaire du Guide PPAM à tous les producteurs et structures de la filière PPAM de la région Auvergne Rhône-Alpes. Pour cela, il faut renseigner son numéro SIRET et ses coordonnées postales sur le site Internet de la Chambre d'Agriculture de la Drôme.

Bon de commande à télécharger sur le site internet de la Chambre d'Agriculture de la Drôme, ou en contactant directement la Chambre d'Agriculture de la Drôme (04 27 24 01 53 ou sst@drome.chambagri.fr).



Règlementation

Dérogation sécheresse pour l'achat de fourrages non bio

En cas de déficit de fourrage bio dû à la sécheresse, et si vous ne trouvez pas de fourrages bio à acheter (foin, ensilage...), il est alors possible de demander une dérogation à l'INAO pour acheter du fourrage non bio.

Pour cela, vous devez respecter plusieurs points :

- Être en déficit de production fourragère avéré ou en zone sécheresse avec un arrêté préfectoral. En cas d'absence d'arrêté préfectoral, demander une attestation à la DDT.
- Ne pas trouver de fourrages bio dans un rayon de 100 km.
- Avoir un bilan fourrageur déficitaire.
- Acheter en non bio seulement des fourrages grossiers, à savoir luzerne à l'exclusion de la luzerne déshydratée, trèfles, herbe (foin, ensilage, enrubanage), pailles de céréales, légumes racines fourragères.
- Ces fourrages non bio doivent être donnés en priorité aux animaux non productifs.

- Faire la demande pour toute la période où les animaux seront alimentés par ces fourrages achetés
- Utiliser le formulaire que vous trouverez à l'adresse <https://www.inao.gouv.fr/Espace-professionnel-et-outils/Produire-sous-signes-de-qualite-comment-faire/Demandes-de-derogation-en-Agriculture-Biologique> et le retourner auprès de votre organisme de certification.
- Attendre d'avoir l'autorisation de l'INAO avant de faire tout achat en non bio.

Attache des bovins en bâtiments

Pour les éleveurs concernés, il est nécessaire de faire la demande de dérogation chaque année (en précisant bien que les animaux sortent effectivement deux fois par semaine), avant l'entrée animaux dans les bâtiments. La demande est à envoyer à l'organisme certificateur, et le formulaire est disponible ici :

<https://www.inao.gouv.fr/Espace-professionnel-et-outils/Produire-sous-signes-de-qualite-comment-faire/Demandes-de-derogation-en-Agriculture-Biologique>

Rappels sur l'utilisation des engrais et amendements autorisés en bio (annexe I de la réglementation)

Il est nécessaire de justifier l'usage de matières fertilisantes par la réalisation préalable d'un bilan de fertilisation (ou plan prévisionnel de fertilisation en fonction des besoins : l'existence de ce document peut être contrôlée par l'organisme certificateur). Il convient ensuite d'utiliser en priorité les matières fertilisantes issues de l'agriculture biologique et produites sur l'exploitation.

Pour mémoire, sont utilisables en AB les engrais et amendements du sol conformes à l'Annexe I du RCE 889/2008, dont la fonction, une fois appliqués au sol ou sur la plante, est de stimuler les processus naturels des plantes ou du sol, afin de faciliter ou de réguler l'absorption par celles-ci des éléments nutritifs ou d'améliorer leur résistance au stress abiotique.

Christel Nayet, Chambre d'agriculture de la Drôme

tech & bio
REPÈRES

Repères Tech&Bio est un bulletin technique trimestriel réalisé par les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, avec la contribution de leurs partenaires, mentionnés dans les articles correspondants

Coordination : Renaud Pradon renaud.pradon@ardeche.chambagri.fr

Repères Tech&Bio est diffusé gratuitement par mail aux producteurs bio ou intéressés par la bio et les techniques alternatives : si vous souhaitez le recevoir ou, au contraire, ne plus le recevoir, envoyez un message à isabelle.houle@ardeche.chambagri.fr

Document réalisé avec le soutien financier de :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES